



**Service de l'édilité**  
Constructions

PUBLICATION  
BULLETIN OFFICIEL

---

## Enquête publique

Edition n° 24 du 17 juin 2022

---

L'administration communale de Nendaz soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire présentées par :

- NL INVEST SA pour la construction d'un immeuble en résidence principale au lieu-dit Aproz, plan 167 MC, parcelle 19829 (cadastre actuel : folio RP, parcelle 189, propriété de Mme et M. Anne et Gilles Clerc), coord. 2'590'143/1'116'937, zone H60. En dérogation à l'art. 97.
- Panaimmob CBS pour la modification de la construction autorisée au lieu-dit Le Chargneux/Haute-Nendaz, plan 18 MC, parcelle 1244 propriété de Mme et M. Karine et Nicolas Michelet, coord. 2'588'841/1'114'989, zone H30.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées à l'administration communale, par écrit, en deux exemplaires dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Basse-Nendaz, le 17 juin 2022

**L'Administration communale**